



CHARTRE

ÉCO-RESPONSABLE

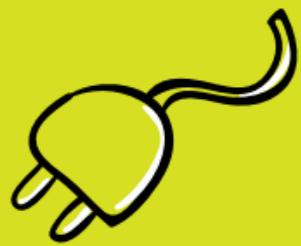


EDITO

**PARCE QUE NOUS POUVONS
AGIR AU QUOTIDIEN !**



*Ateliers participatifs de
co-construction de la charte
Mars 2014*



Ce document d'engagement responsable est le fruit d'une co-construction réalisée à l'occasion de différents temps de concertation sur le premier semestre 2015. Ateliers participatifs au cours des ateliers de vie locale, boîte à idées et forum web dédié au sujet ont permis de faire émerger un ensemble de volontés, de préoccupations, d'envies d'agir et de partager.

C'est en recoupant ces données que sont naturellement ressorties 3 grandes thématiques : **Agir, Respecter et Faire savoir.**

Chaque engagement a vocation à faire émerger une volonté, une action individuelle ou collective. La case « mon engagement personnel » permet de répondre à la question : « Que puis-je faire, moi, citoyen riomois ? »

En répondant à cette interrogation, on s'intègre dans la démarche de la charte. Et comme ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, c'est par un engagement progressif, ferme et concret sur les points de la charte que vous serez, comme nous, entraînés dans la démarche éco-responsable.

Conscient que chacun a un rôle à jouer, chaque engagement personnel trouve son pendant à travers un engagement de la commune pour donner du sens à l'action collective.

Laurent PAULET

Adjoint au Maire en charge
des Relations économiques, Moyens
numériques et Développement durable

AGIR L'ÉNERGIE, TU ÉCONOMISERAS

En étant vigilant à mes consommations énergétiques, j'économise des euros sur mes factures mais j'économise aussi les ressources naturelles.

Chez moi, au bureau ou dans les lieux publics, j'agis au quotidien en adoptant des pratiques de bon sens et en montrant l'exemple autour de moi selon une devise simple : efficacité, sobriété et choix d'énergie renouvelable. C'est à dire : s'équiper de matériel performant, avoir une utilisation raisonnée de l'énergie en fonction de son besoin et enfin privilégier les énergies d'origine renouvelable.



C'est quoi 1.5 TEP ? :

TEP pour Tonne Équivalent Pétrole et 1.5 TEP correspond à la consommation moyenne annuelle en énergie des ménages français qui ne disposent que d'équipements individuels pour le chauffage et l'eau chaude de leur résidence principale en 2012.

Pour le porte-monnaie c'est 1 622 € de dépenses affectées à la consommation énergétique.

Source Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

AGIR À PIED, EN VÉLO, EN BUS, TU TE DÉPLACERAS

En laissant ma voiture au garage, j'agis pour ma santé, avec des déplacements à pied ou en vélo, qui me permettent une activité physique douce et régulière. J'évite aussi les répercussions de la voiture sur notre qualité de l'air.

Partager ma voiture avec des amis ou des collègues, utiliser mon vélo après ou avant le TER... Simple à l'usage, seuls ou combinés, ces modes de transport me permettent d'agir pour notre environnement à tous, en limitant l'émission de gaz à effet de serre.

Et que dire des retombées sur mon porte-monnaie ! Moins d'essence donc moins d'entretien de véhicule.



Sur des distances inférieures à 6 km, **le vélo est très performant en ville** et s'y développe de façon spectaculaire.

AGIR LES DÉCHETS, TU VALORISERAS

En recyclant, je donne une seconde vie à mes déchets. J'évite ainsi que des produits gaspillés se retrouvent dans la nature et mettent des années, voire des dizaines d'années, à disparaître.

Chacun de nous produit **590 kg de déchets par an** qui se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri (365 kg) et dans les déchèteries (225 kg). **C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans.**

*Source Ademe : guide pratique
«Réduire ses déchets et mieux les jeter»*



Par mon acte de tri au quotidien, je protège l'environnement bien sûr. Je protège aussi l'énergie : la fabrication des emballages consomme de l'énergie et des matières premières de la planète.

Bien trier mes déchets n'est pas suffisant. Je veille également à limiter ma production de déchets : **le meilleur déchet, c'est celui que je ne produis pas !** Je peux réduire la quantité de mes déchets jetés en faisant attention à ce que j'achète, en utilisant mieux les produits, les équipements, les objets ; en les réparant ou en leur offrant une seconde vie.



AGIR DE TON ENGAGEMENT, TES ACHATS REFLÉTERONT

Mes choix de consommation ont un réel impact sur l'environnement : sur l'eau, la consommation d'énergie, l'empreinte carbone...

J'ai le choix d'orienter mes achats vers des produits plus respectueux de l'environnement, éthiques, équitables, durables, bio, raisonnés, locaux, filières courtes, AMAP, paniers paysans... Je deviens un véritable **consom'acteur** conscient que mes choix peuvent faire évoluer l'offre des produits.

Il ne me reste plus qu'à mieux utiliser mes produits : respect des doses, entretien... et surtout éviter le gaspillage !

Le gaspillage touche surtout le secteur alimentaire avec près d'1/3 de la nourriture produite qui est gaspillée à une étape de la chaîne alimentaire.

Pour ne pas se perdre dans les innombrables marques et logos, reportez-vous **aux écolabels certifiés**, les logos publics (différents des logos des marques) comme l'écolabel européen ou NF environnement.



AGIR LA NATURE, TU FAVORISERAS

Je retrouve des espaces de nature un peu partout sur la commune : des espaces publics, des espaces verts, des zones de loisirs, de sport, la proximité de la campagne environnante... Ils contribuent à rendre ma ville plus agréable.

Que puis-je faire à mon niveau ?

Au jardin, j'utilise mes déchets organiques pour faire un compost et pailler le jardin, je cesse de brûler mes déchets verts à l'air libre...

J'apprends à ne pas utiliser de pesticides qui entraînent la pollution des sols, de l'eau, de l'air et met ma santé en danger. La construction d'un nichoir à oiseaux ou d'un hôtel à insectes, au-delà de l'intérêt pour la biodiversité, se révèle être une activité très pédagogique à partager avec les plus jeunes.

Corrosif



Irritant

Polluant



Inflammable

Les pesticides ne sont pas anodins, ces pictogrammes indiquent les risques des différents produits. Des solutions naturelles existent.

RESPECTER

DES BIENS, SOIN TU PRENDRAS

En tant qu'habitant de la commune, j'ai régulièrement recours à l'utilisation des biens publics. Il s'agit de biens collectifs, c'est-à-dire des services ou des ressources qui bénéficient à tous comme les voies publiques, les bâtiments administratifs, sportifs, éducatifs, associatifs, culturels... Tous sont nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et aux besoins des usagers.

Au quotidien, je m'engage donc à respecter les rues, les bâtiments, les locaux, et le matériel mis à disposition. Je dois également veiller à un usage responsable du bâtiment, ouverture et fermeture des portes, propreté, utilisation de l'énergie (lumière, eau, chauffage ou climatisation...). Ce principe relève finalement d'un état d'esprit et de sens civique.

63 associations



En 2013, c'est **63 associations** qui ont bénéficié de la mise à disposition de locaux de la ville. Soit un soutien indirect équivalent à **38€/riomois**.

Source : Compte administratif 2013

RESPECTER

LES PERSONNES, TU RESPECTERAS

Des fumées noires à l'horizon signalent çà et là des feux de plein air, une crotte sur mon perron, mon voisin qui passe encore la tondeuse à 22h... Toutes ces pollutions, nuisances (auditives, olfactives, visuelles...) desservent les relations entre voisins, habitants, citoyens.

Il m'appartient d'être vigilant dans mes activités et dans leurs conséquences de manière à respecter mon entourage direct et indirect.

L'écobuage et les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 qui **interdit notamment le brûlage des déchets végétaux ménagers**, incluant les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillage ou d'élagage et autres résidus végétaux biodégradables.

Ceux-ci sont à déposer à la déchetterie du SBA.



RESPECTER

LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE, TU FACILITERAS

Avec un simple sourire, un bonjour, je m'ouvre un peu plus aux personnes qui m'entourent et au-delà des règles et règlements, je m'applique les principes de savoir-vivre et de respect, comme l'écoute, la tolérance, la courtoisie, le partage... pour créer un environnement de vie où chacun trouve sa place au quotidien, dans un esprit de voisins solidaires.



En moyenne, sur une échelle de 0 à 10, **les adultes situent leur bien-être à 6,8.**

La faiblesse des liens sociaux ou le stress de la vie quotidienne joue autant, voire davantage, sur le degré de satisfaction que la seule insuffisance de ressources financières.

Source Insee 2011

FAIRE SAVOIR

T'INFORMER, TU POURRAS

*Parce que l'information est la
première des actions.*



Flashez moi!

<http://ecoresponsabilite.ville-riom.fr>

Imprimé sur du papier recyclé, avec des encres végétales, par l'Imprimeur.com, labellisé



www.ville-riom.fr